

---

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 29 septembre 2016 à 18h30 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Pouvoir d'Aurore MARGAILLAN Départ après la 17 <sup>ème</sup> délibération Pouvoir de Jean-Marc VIAL
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
5	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	Pouvoir d'Evelyne FORNER
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Nathalie MURGUET
7	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir de Claudie FRAYSSE
8	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
9	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas POILLEUX	Pouvoir de Jérôme DARVEY
10	AIX-LES-BAINS	T	Serge GATHIER	Pouvoir de Véronique DRAPEAU
11	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
12	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
13	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
15	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
16	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANÇON	
17	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
18	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
19	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	Pouvoir de Gilles LAURENT
21	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
22	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANÇOIS
23	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
24	MERY	T	Eudes BOUVIER	
25	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
26	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
27	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
28	MOUXY	T	Nicolas MARC	
29	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
30	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
31	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
32	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	
33	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	
34	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
35	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
36	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
37	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
38	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
39	VOGLANS	T	Martine BERNON	

17 communes présentes

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS	Aurore MARGAILLAN
AIX-LES-BAINS	Jean-Marc VIAL
AIX-LES-BAINS	Evelyne FORNER
AIX-LES-BAINS	Claudie FRAYSSE
AIX-LES-BAINS	Jérôme DARVEY
AIX LES BAINS	Pascal PELLER
AIX LES BAINS	Nathalie MURGUET
AIX-LES-BAINS	Nicolas VAYRIO

AIX-LES-BAINS  
DRUMETTAZ-CLARAFOND  
GRESY-SUR-AIX  
GRESY-SUR-AIX

Véronique DRAPEAU  
Gilles LAURENT  
Didier FRANÇOIS  
Elisabeth ASSIER

**Autres présents non votants :**

Marc MORAND  
Daniel DE MEDTS  
Michel GOUDOUNEIX  
Frédéric GIMOND  
Martine REVOL  
Françoise GRAVIER  
Véronique MERMOUD  
Sébastien BABOULAZ  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Eline QUAY THEVENON

Pugny-Chatenod  
Saint Offenge  
Directeur Général des Services  
Directeur Général Adjoint  
Directrice de cabinet  
Directrice Pôle Ressources  
Responsable Urbanisme  
Chargé de mission CitésLab  
Responsable juridique  
Assistante Direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 22 septembre 2016 à laquelle était joint un dossier de travail de 221 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 23 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 39 présents (39 titulaires), et 50 votants.

Jean-Guy Massonnat est désigné secrétaire de séance.

**ECONOMIE**

**Mise en place d'un espace de travail partagé et collaboratif (ou espace de coworking) sur la Commune d'Aix les Bains  
Versement d'une subvention à l'association « Le Mug »**

Monsieur le Président rappelle que GRAND LAC peut soutenir, au titre de sa compétence "développement économique", les structures, dispositifs ou actions intervenant dans ce domaine.

Dans ce cadre et en complémentarité des actions menées par les autres acteurs du développement économique (Savoie Hexapole, Savoie Technolac Chambéry métropole notamment) Grand Lac envisage d'accompagner la création d'un espace de travail partagé et collaboratif (ou espace de coworking) sur la commune d'Aix les Bains, à compter du 1er janvier 2017.

Qu'est-ce qu'un espace de coworking ?

L'idée à l'origine de ce concept est de permettre aux travailleurs indépendants, de plus en plus nombreux, de ne pas rester isolés chez eux et de pouvoir trouver des espaces de socialisation, comparables à une entreprise.

Ces espaces de travail, lieu tiers entre travail à domicile et travail en entreprise, associent à la fois le confort du travail à domicile et la richesse sociale du travail en entreprise.

De plus en plus d'entreprises (ou d'organismes publics) favorisent cette forme de travail pour des raisons évidentes d'économie, de flexibilité, mais aussi pour dynamiser la créativité de leurs employés à travers les contacts et rencontres facilités dans un tel espace.

L'objectif est donc de faciliter les échanges de compétences, les partenariats, la créativité, le carnet d'adresses, et de s'entraider afin de rompre l'isolement du porteur de projet, du salarié « télétravailleur » du demandeur d'emploi, du chef d'entreprise, et ainsi développer leur réseau.

En tant qu'espace de travail, ces espaces de coworking, jouent un rôle de plus en plus important en favorisant la structuration de véritables réseaux de « co-travailleurs ».

Au sein de ces réseaux, le travail se fait par une agrégation ponctuelle de compétences s'associant et se dissociant selon les projets, plus rapide et flexible que les structures très hiérarchisées des entreprises, le réseau remplaçant potentiellement l'entreprise.

Ces espaces sont loués à la demande aux utilisateurs, abonnés ou non (à l'heure, à la journée, à la semaine, au mois... à l'année). Par ailleurs, en étant abonné, l'utilisateur disposera d'un badge d'accès lui permettant d'utiliser l'espace 24h/24 et 7j/7.

Description du projet

Ce projet s'appuie sur plusieurs éléments clés :

- Les retours très positifs d'une enquête effectuée en mai 2015 auprès des réseaux économiques locaux. Plus de 85% des personnes qui ont répondu à cette enquête (154) sont favorables à la mise en place d'un espace de coworking à Aix-les-Bains et sont prêts à s'abonner selon différentes formules
- Les retours d'expérience très favorables des territoires voisins (Annecy, Chambéry, Villefranche sur Saône.....)
- Enfin un opérateur départemental reconnu (« Le Mug ») qui propose à la collectivité d'exploiter un tel espace sur notre territoire après s'être implanté en 2015 à Chambéry avec une activité commerciale en fort développement.

L'association Le Mug va s'implanter à proximité immédiate de la gare et de l'antenne locale de Pôle emploi (ancienne antenne de la Région).

Elle partagera les locaux avec la SAS Oxalis et la SARL Cabestan, 2 coopératives d'activités et d'emplois (CAE) regroupant près de 300 salariés-entrepreneurs sur l'ensemble du territoire national.

Ils exercent principalement dans les secteurs du bâtiment, du consulting, et autres professions réglementées intellectuels (architectes, bureau d'étude et d'ingénierie, écoconstruction...); ils se rendront régulièrement sur Aix les Bains, et utiliseront l'espace de coworking du Mug.

Ce service est complémentaire avec les offres immobilières territoriales (bureaux, pépinière, incubateur...) avec généralement un impact significatif sur le développement économique local (commerce de centre-ville par exemple).

Monsieur le Président précise que la Région Auvergne Rhône Alpes et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) viennent de créer des lignes de financement spécifiques pour accompagner de tels projets.

L'objectif est la mise en place d'un outil qui devienne, à court terme, autonome financièrement grâce au chiffre d'affaires réalisé par l'exploitant.

Plan de financement prévisionnel :

RECETTES HT	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL	DEPENSES HT	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Chiffre d'affaires HT		20 000 €	25 000 €	37 500 €	50 000 €	132 500 €	Animation de l'espace		19 000 €	19 500 €	20 000 €	20 500 €	79 000 €
Soutien public TTC	25 000 €	60 000 €	24 000 €	15 000 €		124 000 €	Charges de fonctionnement		12 000 €	13 000 €	13 500 €	14 000 €	52 500 €
Caisse des Dépôts et Consignations	10 000 €	10 000 €	7 000 €			27 000 €	Communication (Le Mug)		9 000 €	2 000 €	1 500 €	1 000 €	13 500 €
Agglomération Grand Lac	15 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €		45 000 €	Loyer		11 000 €	11 333 €	11 667 €	12 000 €	46 000 €
Contrat de Ville FSE (Région serv. Pol. de la Ville) -			7 000 €	5 000 €		12 000 €							
Région (serv. Dév. éco - CDDRA) - Investissements		20 000 €				20 000 €	INVESTISSEMENTS						
Contrat de Ville FSE (Région serv. Pol. de la Ville) -		20 000 €				20 000 €	Agencement / ameublement	20 000 €	16 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	39 000 €
						- €	TVA à décaisser / subvention	4 167 €	10 000 €	4 000 €	2 500 €	- €	20 667 €
<b>TOTAL</b>	<b>25 000 €</b>	<b>80 000 €</b>	<b>49 000 €</b>	<b>52 500 €</b>	<b>50 000 €</b>	<b>256 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 167 €</b>	<b>77 000 €</b>	<b>50 833 €</b>	<b>50 167 €</b>	<b>48 500 €</b>	<b>250 667 €</b>

Monsieur le Président précise que ce projet a été présenté le 15 septembre 2016 à la commission « économique » de Grand Lac.

La commission s'est prononcée favorablement à l'accompagnement d'un tel projet qui complète les outils disponibles sur le territoire.

La commission de la ville d'Aix-les-Bains chargée des questions numérique a émis également un avis positif, au regard d'un tel projet qui s'inscrit dans le cadre des initiatives numériques permettant l'essor de l'activité économique du territoire.

Il est proposé au conseil communautaire d'accepter l'accompagnement d'un tel projet et d'octroyer au titre de l'année 2016, une somme de 15 000 € destinée à cofinancer le démarrage du projet.

Monsieur le Président précise que les crédits, régulièrement inscrits au budget 2016, seront imputés sur la section de fonctionnement 292 du budget principal.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le soutien à la création d'un espace de travail collaboratif sur le territoire
- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 15 000 € à l'association « Le Mug » au titre de l'année 2016,

Aix-les-Bains, le 29 septembre 2016

Dominique DORD,  
Président de Grand Lac



- Délégués en exercice : 58
- Présents : 39
- Votants : 50
- Pour : 50
- Contre : 0
- Abstention(s) : 0
- Blanc(s) : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Economie - Mise en place du travail partagé et collaboratif (ou espace de coworking) sur la commune d'Aix-les-Bains - Versement d'une subvention à l'association "Le Mug";

---

**Date de transmission de l'acte :** 03/10/2016

**Date de réception de l'accusé de réception :** 03/10/2016

---

**Numéro de l'acte :** d1505 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-247300049-20160929-d1505-DE

---

**Date de décision :** 29/09/2016

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.2. Subventions accordées  
7.5.2.2. Aux associations